

04/04/2019

## Le plan pêche de l'UE pour la Méditerranée permet le chalutage dans les zones de nurseries

### Accord politique peu ambitieux sur le premier plan pluriannuel de gestion des pêches dans la région qui contredit les objectifs de la Politique Commune de la Pêche

Le Parlement européen [a approuvé aujourd'hui](#) en première lecture le premier plan pluriannuel pour les stocks démersaux (poissons vivant au fond de la mer) en mer Méditerranée occidentale. Avec 461 votes en faveur et 62 contre, l'obligation légale de parvenir à une pêche durable d'ici à 2020 au plus tard, comme convenu dans le cadre de la Politique Commune de la Pêche, est repoussée à 2025. Oceana regrette cette hésitation politique sur la mer la plus surexploitée au monde, à reconstituer ces stocks halieutiques qui s'épuisent et à restreindre le chalutage de fond.

« La pêche en Méditerranée est un véritable Far West, qui est en train de pousser la région au bord de la crise environnementale. Les décideurs connaissent le chemin vers la durabilité puisqu'ils l'ont suivi pour reconstituer les stocks halieutiques en Atlantique. Aujourd'hui, les demi-mesures adoptées au Parlement européen représentent une étape nécessaire mais insuffisante pour sauver ces pêcheries », déclare María José Cornax, directrice du plaidoyer politique chez Oceana en Europe.

Oceana considère ce plan comme un petit pas dans la bonne direction car il va fournir pour la première fois un cadre équitable en matière de gestion de pêche entre l'Espagne, la France et l'Italie. Toutefois, la Méditerranée est encore loin d'être libérée de la surpêche, avec plus de 80 % de ses stocks de poissons actuellement surexploités.

« Ces prochains mois vont être décisifs pour que les États membres mettent en œuvre le plan, adoptent les mesures nécessaires pour réduire les impacts sur les écosystèmes marins et surtout n'abusent pas des dérogations. Autrement, l'UE n'aura d'autre choix que de prendre des mesures d'urgence, y compris des fermetures de pêches lorsque des risques d'effondrement existent », affirme Nicolas Fournier, conseiller en politique chez Oceana.

L'allègement des restrictions en matière de chalutage de fond dans les eaux côtières est l'une des principales dérogations présentées par les colégislateurs européens dans le cadre du nouveau plan. La flexibilité offerte aux flottes de chalutiers surpasse largement ses bénéfices potentiels sur l'environnement. Oceana estime qu'à cause de l'augmentation des heures de pêche journalière jusqu'à 50%, et en dépit d'une potentielle réduction de l'effort de pêche, les activités de chalutage pourraient augmenter de 35% en Espagne la première année par exemple.

Le premier plan pluriannuel de gestion des pêches en Méditerranée occidentale doit entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il appartiendra alors aux gouvernements espagnol, italien et français de rehausser leurs ambitions et de mettre en œuvre des mesures efficaces pour restreindre la pratique destructrice de chalutage de fond, protéger les populations de poissons juvéniles et reproductrices et s'assurer de la protection des habitats vulnérables.

En savoir plus :

[Méditerranée occidentale. Crise de la surpêche : agir maintenant avant qu'il ne soit trop tard](#)



#WestMedMAP #WMedMAP #CFPReality

---

**Marta Madina**, Directrice des communications

Gran Vía, 59 – 9ème étage. 28013, Madrid, Espagne

Tél. :+ 34 911 440 880 **Portable** : +34 687 598 531 **E-mail** : [mmadina@oceana.org](mailto:mmadina@oceana.org)

**Facebook** : [www.facebook.com/oceana.europe](http://www.facebook.com/oceana.europe) **Twitter** : [@oceanaeurope](https://twitter.com/oceanaeurope)

*Oceana est la plus grande organisation internationale de défense se consacrant exclusivement à la conservation des océans. Oceana rétablit l'abondance et la biodiversification des océans en gagnant des politiques scientifiques dans des pays qui contrôlent un tiers des prises mondiales de poissons sauvages. Avec plus de 200 victoires mettant fin à la surpêche, à la destruction de l'habitat, à la pollution et à l'abattage d'espèces menacées comme les tortues et les requins, les campagnes d'Oceana donnent des résultats. Un océan restauré signifie qu'un milliard de personnes peuvent profiter d'un plat de fruits de mer sain, tous les jours, pour toujours. Ensemble, nous pouvons sauver les océans et contribuer à nourrir le monde. Visitez [www.eu.oceana.org](http://www.eu.oceana.org) pour en savoir plus.*

**AVERTISSEMENT** : Ce message et ses pièces jointes s'adressent exclusivement au destinataire et peuvent contenir des informations confidentielles soumises au secret professionnel. Sa communication, reproduction ou distribution est interdite sans l'autorisation expresse de FUNDACION OCEANA. Si vous n'en êtes pas le destinataire, veuillez supprimer ce message et nous informer de l'erreur par courriel.

**PROTECTION DES DONNÉES** : Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (GDPR) et à la loi organique espagnole 15/1999 du 13 décembre (LOPD), nous vous informons que les données personnelles et l'adresse électronique recueillies auprès de l'intéressé ou de sources publiques seront traitées par FUNDACION OCEANA dans le but d'envoyer des communications concernant nos services et seront conservées tant qu'il existe un intérêt mutuel à le faire. Les données ne seront pas partagées avec des tiers, sauf si la loi l'exige. Nous vous informons que vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression de vos données et ceux de limitation et d'opposition à leur traitement en contactant [europe@oceana.org](mailto:europe@oceana.org) Si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la réglementation en vigueur, vous pouvez présenter une réclamation auprès du contrôleur des données à l'adresse suivante [www.agpd.es](http://www.agpd.es).